



Profil de poste – animateur pédagogique départemental Hors Education Nationale

EMPLOYEUR

La Fédération de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) est une association nationale régie par la loi de 1901 et agréée par l'Education Nationale au titre des "associations éducatives complémentaires de l'enseignement public".

Ce mouvement de 115 salariés fédère 101 associations départementales et par elles, la vie et l'action pédagogique de la plupart des coopératives scolaires de l'école primaire et d'un grand nombre de foyers coopératifs d'établissements du second degré ou de l'éducation spécialisée.

L'animateur pédagogique est un salarié de la Fédération, mis par elle au service d'une Association Départementale pour développer la politique fédérale du mouvement.

DEFINITION DE FONCTION

L'animateur pédagogique départemental hors Education Nationale exerce ses fonctions au Siège de l'Association Départementale et, sur missions particulières, auprès des coopératives scolaires ou tout lieu où les activités de l'OCCE l'exigent.

Principales missions

↳ Animation pédagogique

- Mise en œuvre de la Motion d'Orientation fédérale et de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs.
- Mise en œuvre et suivi des actions pédagogiques nationales, régionales et départementales décidées par le Conseil d'Administration Départemental (CAD), en cohérence avec les orientations fédérales définies en Assemblée Générale, et en collaboration avec les élus.
- Missions d'animation et d'accompagnement, en collaboration avec un élu de l'Association Départementale.
- Collaboration dans la création et la réalisation de projets pédagogiques.
- Participation éventuelle, dans le cadre de ses activités, à des réunions statutaires de travail, à des journées de formation (obligatoires et/ou facultatives), ou toute autre activité nécessitant sa participation.

↳ Travail administratif

- Aide à la création et à la gestion
- Information sur les obligations des mandataires, gestionnaires de coopératives scolaires des Premier et Second Degrés.

↳ Travail associatif

- Contribution à la vie démocratique de l'Association Départementale, sans pouvoir décisionnel.
- Relations avec les adhérents et partenaires de l'Association Départementale.
- Maintenance des outils de communication de l'Association Départementale à destination de l'ensemble des acteurs de la vie de l'association.

Position et environnement

- **Par délégation de pouvoir du Président fédéral, l'animateur pédagogique hors Education Nationale est placé sous la responsabilité hiérarchique** du Président de l'Association départementale d'affectation ; il travaille en étroite liaison avec celui-ci, ainsi qu'avec le Secrétaire Général et le Trésorier de l'AD.
- Il travaille avec les classes, écoles et établissements scolaires et avec les partenaires pédagogiques et associatifs de l'AD. Il exerce un rôle de relais et de coordinateur entre les différents acteurs associatifs ; sur missions particulières confiées par le CAD, il peut avoir un rôle de représentation de l'Association Départementale auprès des institutions, organismes et partenaires.



PROFIL REQUIS

Compétences et connaissances

↳ Pédagogie

- Connaissance du système éducatif
- Connaissance de la coopération, des pratiques pédagogiques coopératives
- Capacité à adapter son discours en fonction de son interlocuteur (parents, enfants, public adulte)

↳ Vie associative

- Connaissance du fonctionnement associatif ; expérience souhaitée

↳ Maîtrise de l'outil informatique indispensable

↳ Etre force de proposition

↳ Capacité à innover

↳ Capacité à animer une réunion participative

↳ Gestion de projet

↳ Capacités rédactionnelles - Aisance relationnelle - Capacité d'adaptation – Autonomie

CONDITIONS D'EMPLOI

Type de contrat : Contrat à durée indéterminée (CDI) avec convention annuelle de mise à disposition auprès de l'AD.

Temps de travail : Temps plein sur la base d'un forfait 200 jours - Huit semaines de congés annuels.

Convention collective de l'animation – Statut Agent de maîtrise – Groupe C – Coefficient 325.

Avantages : Titres restaurant – Mutuelle – 13^{ème} mois.

Localisation : Siège de l'Association départementale OCCE 972 – Ecole mixte Ste Thérèse B - 10 rue du Dr Girard Désire - 97 200 Fort de France